

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

du 26 juin 2023

Participants :

- M. HIRIGOYEN –Maire de Mouguerre-
- M. CARRERE-GEE –Directeur de l'école-
- Mmes HERVOUËT, HIRIGOYEN, GALY-PERRIER, DAVANT, INÇAURGARAT, BARBIER, DUPUIS, COUSTOURRET, UHART, –Enseignantes-
- Mmes LIGONNIERE, DIAZ, MATABOS, DESRAME, KERSTEN, CASSAIGNAU, SANDRI, MM. DELGADO, DEYDIER, BONNAN, CHALVET, LEQUIEN -Parents d'élèves-

Excusés :

- Mme ETCHEVERRY -Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Bayonne-
- Mme HIRIGOYEN – Adjointe, chargée de l'Enfance, la Jeunesse, des Sports et de l'Action Sociale-
- Mmes BOUCHET, DAVID, GRIFFIER, GRANIER LEJEWSKI, SAINT-PÉ, WYSS, GRAUBY –Enseignantes- M. FONTAN –Enseignant-
- Mme HUYETTE–Psychologue de l'Education Nationale-, Mme LARCEBEAU –Enseignante spécialisée-
- Mmes LOUBSENS, HAROSTEGUY, HOLLINGSWORTH, COURET, M. LAGIERE –Parents d'Elève-

Rappel de l'ordre du jour :

1. Prévisions d'effectifs et projet d'organisation pédagogique 2023-2024
2. Compte-rendu du dispositif d'évaluation d'école
3. Additif de Mme la Rectrice au règlement d'école relatif au harcèlement
4. Absentéisme scolaire et justificatifs
5. Points sur les équipements et travaux prévus durant l'été
6. Intervenants extérieurs et projets pédagogiques 2023-2024
7. Bilan projets ERASMUS
8. Sorties scolaires et spectacles réalisés
9. Bilan de la fête scolaire et du loto

1. Prévisions d'effectifs et projet d'organisation pédagogique 2022-2023 :

L'Enseignante spécialisée du RASED quittera l'école l'an prochain : Mme Martine Larcebeau prend sa retraite et sera remplacée par un nouveau collègue, **M. Joffrey Januard**. Il travaillera au sein du RASED avec Mme Aurélie Huyette, Psychologue de l'Education Nationale.

Mme Lauriane Garay, AESH en classe de CM2, quitte aussi l'école et poursuivra sa mission sur Saint-Pierre-d'Irube.

Nous les remercions pour leur engagement au sein de notre équipe.

M. Fontan, Mme Griffier, Mme Saint-Pé et Mme Galy-Perrier ne sont pas rattachés à l'école mais nous demandons à ce qu'ils puissent continuer à compléter les temps partiels. Nous le saurons début juillet. Un **poste d'enseignant en langue basque** sera occupé encore cette année par **2 Professeurs d'Ecole Stagiaires** qui travailleront alternativement par période de 2 semaines. Nous les connaissons à partir du 06 juillet prochain.

Au niveau des inscriptions, on compte à ce jour:

- 3 TPS (3 bilingues, *rentrée de janvier 2024*)
- 29 PS (17 unilingues + 12 bilingues)
- 45 MS (16 unilingues + 29 bilingues)
- 28 GS (16 unilingues + 12 bilingues)
- 40 CP (12 unilingues + 28 bilingues)
- 39 CE1 (16 unilingues + 23 bilingues)
- 38 CE2 (22 unilingues + 16 bilingues)
- 36 CM1 (22 unilingues + 14 bilingues)
- 35 CM2 (31 unilingues + 4 bilingues)

Soit **293 élèves (152 unilingues et 141 bilingues)**, contre **308 élèves** cette année et **289 élèves** en 2021-2022.

Nous notons une petite baisse des effectifs. Il y aura 29 PS alors qu'ils étaient 45 cette année. Il y aura encore quelques inscriptions durant l'été.

Il y a cette année **16 déménagements** hors de la commune, que nous n'avions pas anticipés ainsi qu'un petit creux de naissances en 2020, c'est-à-dire les futurs PS.

Comme évoqué au 2^{ème} Conseil d'Ecole, nous confirmerons l'inscription des **3 TPS** fin août-début septembre.

L'équipe enseignante réfléchit encore à la répartition des classes, elle sera communiquée trois jours avant la rentrée, au cas où il y aurait des variations dans l'été.

Modalités de constitution des classes : dans la mesure du possible, nous privilégions les classes-miroirs (même groupe-classes en français et en basque), l'équilibre garçons-filles, et parfois nous devons séparer des élèves... La constante reste l'hétérogénéité des classes. Ces critères sont décidés en Conseil des Maîtres. Il y a aussi quelques contraintes à gérer : des enseignants sont parfois sur plusieurs écoles, les professeurs-stagiaires ne peuvent avoir de CP lors de leur année de formation.

Lors des réunions de rentrée dans les classes, un membre de l'Association des Parents d'Elèves APE viendra présenter l'association et les actions de l'année.

La mission de **la jeune Service Civique**, Oihana Teulier, se terminera le 07 juillet. L'école procédera à un renouvellement d'une candidature pour l'année scolaire prochaine.

2. Compte-rendu du dispositif d'évaluation d'école :

Dans le cadre du dispositif d'**évaluation d'école**, les évaluateurs externes ont rencontré les 30 et 31 mars derniers plusieurs enseignants, des parents élus au Conseil d'Ecole, des personnels et des élus communaux, des intervenants extérieurs ainsi que des élèves. A partir de l'analyse de ces entretiens et du rapport d'auto-évaluation que l'équipe enseignante avait rédigé en février 2023, les évaluateurs ont remis un **rapport d'évaluation** qui a été présenté lors de ce Conseil d'Ecole.

Voici, pour résumer, la conclusion générale de ce rapport :

- *« Les évaluateurs externes ont pu échanger avec tous les acteurs dans un climat de franchise et d'esprit de coopération. La notion de communauté éducative prend tout son sens dans ce contexte particulièrement favorable pour les enfants accueillis lors des temps scolaires et périscolaires.*

- *L'école de Mouguerre-Bourg dispose de bases solides dans toutes les dimensions évaluées, ce qui rend les voies de progrès à la fois étroites et indispensables pour maintenir le haut degré d'exigence en cours dans l'établissement. Cette aisance matérielle et éducative a pu faciliter le travail des évaluateurs externes dans la phase de diagnostic mais rendu leur mission très difficile dans la phase de préconisation.*
- *En conclusion et sous la forme d'un clin d'œil, il faut désormais que l'on puisse clairement identifier l'école depuis la voie publique grâce à un panneau d'information qui se hisse à la hauteur de la qualité de l'école de Mouguerre Bourg.*
- *MERCI à toutes et tous pour ces moments d'échanges au service des élèves, de leurs apprentissages et de leur bien être, de l'école et de ceux qui la font vivre au quotidien. »*

3. Additif de Mme la Rectrice au règlement d'école relatif au harcèlement :

Un préambule à tous les règlements intérieurs d'école doit rappeler que le harcèlement (une maltraitance physique ou verbale répétée) doit initier un protocole de traitement que chaque école aura élaboré, en concertation avec la circonscription. Pour rappel, au sein de notre école, un **pôle ressource contre le harcèlement** a été mis en place avec 2 enseignants (Cycle 2 et Cycle 3), les membres du RASED, un représentant du Périscolaire et le Directeur.

Le harcèlement depuis la loi du 02 mars 2022 est un délit qui engage la responsabilité pénale du harceleur qu'il soit majeur ou mineur.

Le 10 novembre 2022, les élèves ont participé à la **journée nationale du harcèlement** puis, dans le cadre de l'Education Morale et Civique, 6 heures de formation ont été dispensées aux élèves du CP au CM2.

Ce préambule est ajouté au préambule existant et sera voté au 1^{er} Conseil d'école de novembre 2023.

En voici le contenu :

« Le droit de poursuivre une scolarité sans harcèlement constitue une composante du droit à l'éducation : aucun élève ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements commis au sein ou à l'extérieur de l'école ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage.

Le harcèlement scolaire est susceptible d'engager la responsabilité civile des représentants légaux du mineur auteur de cet acte.

Il est également susceptible de constituer un délit qui engage la responsabilité pénale de son auteur qu'il soit mineur ou majeur, en application de la loi n° 2022-299 du 2 mars 2022 visant à combattre le harcèlement scolaire.

L'école prend les mesures appropriées visant à lutter contre le harcèlement dans le cadre scolaire. A cet effet, les lignes directrices et les procédures destinées à la prévention, à la détection et au traitement des faits constitutifs du harcèlement scolaire, font l'objet d'une présentation en conseil d'école.

Chaque année, l'école, délivre une information à destination des élèves et des parents d'élèves pour prévenir le harcèlement et le cyber harcèlement. »

4. Absentéisme scolaire et justificatifs :

Certaines familles partent en vacances sur le temps scolaire. Un rappel écrit de l'obligation d'assiduité scolaire et des motifs légitimes d'absences leur est transmis.

Les absences pour maladies d'un élève peuvent se cumuler plusieurs jours consécutifs parfois sans justificatif médical. **Quand une absence pour maladie dure, il est vraiment raisonnable de consulter un médecin.** Rien n'oblige la famille, mais lors de cette fin d'année nous avons été confrontés à une épidémie de varicelle, impétigo...

Les maladies contagieuses dont la liste a été transmise par mail à toutes les familles **nécessitent un certificat médical** formalisant le temps de l'éviction scolaire. Aussi, un enfant avec maladie contagieuse type « varicelle » doit consulter le médecin afin de savoir s'il doit y avoir éviction scolaire ou pas.

Prise de médicaments à donner sur le temps scolaire : nous rappelons que la prise de médicament est interdite sur le temps scolaire sauf dans le cas d'un protocole PAI. Pour une prise exceptionnelle, il est demandé à la famille de fournir **une ordonnance et une autorisation écrite** pour que l'enseignant puisse administrer le médicament. Mais rien ne l'y oblige, un enseignant n'est pas tenu de le faire, en dehors du PAI. Un additif à ce sujet sera inséré dans le règlement intérieur 2023-2024 et voté au 1er Conseil d'École en novembre prochain.

5. Points sur les équipements et travaux prévus durant l'été :

-**Des meubles** (tables et chaises d'écolier) ont été commandés pour la 13^{ème} classe (ex-bibliothèque), qui sera occupée à plein temps à la rentrée prochaine suite à **l'ouverture d'un demi-poste de basque.**

-**Installation d'un parcours de grimpe sous le grand préau** : tout le matériel a été commandé (dalles amortissantes, prises et fixations) auprès de la société Manutan (prises) et Hexdalle (dalles amortissantes). Cet été, les agents techniques perceront les trous des futures prises, en délimitant au Cordex un quadrillage pour créer 3 parcours de grimpe de difficultés différentes. Une fois les trous placés et percés, une couche de peinture blanche de propreté sera apposée sur le mur. Fin août, on procèdera alors au dessin de la **fresque** et au placement des adhésifs de protection. Ainsi, la fresque pourra être peinte par les élèves à la rentrée. Il ne restera plus qu'à fixer **les prises** et coller au sol les **dalles amortissantes.**

-**L'aménagement et le verdissement de la cour de récréation** sont des projets en cours de réflexion. Une réunion de travail avec le CAUE de Bayonne est prévue début juillet.

-Cet été, il a été demandé **l'installation de tablettes en bois rabattables le long des baies vitrées du préau** pour que les enfants puissent dessiner ou lire.

-**Dispositif NEFLE (Notre Ecole Faisons-La Ensemble)** : ce dispositif de l'Etat issu du Conseil National de la Refondation permet d'obtenir des aides financières à la réalisation de projets dans les écoles et les établissements : faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche pour « faire notre école ensemble ».

Suite au **dispositif d'évaluation d'école** et à notre **labellisation E3D**, il nous semblerait pertinent de déposer un dossier de candidature afin de solliciter une aide pour notre **projet d'aménagement et de verdissement de la cour de récréation.** Il n'y a pas de calendrier défini, la demande peut être faite à tout moment. Une commission rectorale décide quelles écoles bénéficient de ce dispositif et en fixe le montant, sans porter préjudice aux autres écoles. Il faut pour cela disposer de devis et avoir un projet précis. Les grandes thématiques sont le développement durable, les langues vivantes, le numérique, l'accès aux biens culturels, etc...

-Un programme d'étude financé par l'Union Européenne et la Communauté d'Agglomération Pays-Basque vise à **faciliter la rénovation énergétique des bâtiments publics**. En ce sens, une étude réalisée sur notre école permettra d'établir un plan d'investissement pour améliorer le confort et l'isolation en favorisant les énergies renouvelables et les matériaux peu émissif et de basse consommation.

6. Intervenants extérieurs et projets pédagogiques 2023-2024 :

-**En Education Physique et Sportive, Audrey MONCHECOURT**, intervenante ETAPS, poursuivra ses interventions du CP au CM2 tout au long de l'année scolaire prochaine.

-**En Education Musicale, Magali MARCEL** de l'association des Centres Musicaux Ruraux, n'interviendra l'année prochaine encore **qu'une demi-année** et 30 minutes par classe de Maternelle. Nous avons déjà déploré cette situation l'an passé, et les élus du Pôle Nive-Adour ont transmis un courrier à la CAPB pour demander à ce que son intervention soit à nouveau sur une année scolaire entière... mais il n'y a pas de certitude que cette démarche puisse aboutir favorablement.

Fanny LEHMAN poursuivra ses interventions du CP au CM2. Les enseignants de CM2 se demandent si elle pourra continuer à intervenir sur le projet « Jazz in school ». En effet, les CMR considèrent qu'elle n'a pas à intervenir sur ce projet qui est un projet « Education Nationale » mais qu'elle doit proposer ses propres projets ; son travail d'intervention est pourtant très appréciable et nécessaire auprès des collègues de Cycle 3, tout au long de l'année. Un courrier a été envoyé par l'école d'Elizaberry pour réclamer la continuation de son accompagnement sur « Jazz in school ».

-L'équipe enseignante a décidé que l'an prochain sera mis en place un « **projet cirque** » avec comme partenaire l'Ecole de Cirque « Circulons » d'Urt, animée par **Georges TASSY**. Celui-ci interviendra le jeudi et le vendredi, **12 heures pour chaque classe de cycles 1 et 2**. Cela débouchera sur une production lors du traditionnel Loto en mars 2024 pour les élèves de Cycle 1 (Maternelle) et début juin 2024 pour ceux de Cycle 2. Le budget sera de 6600 euros, qui sera financé grâce à la subvention municipale annuelle et à celle de l'APE.

7. Bilan des Projets ERASMUS et internationalisation de l'école :

-Depuis 2018, notre école coordonne des projets de **Mobilité Scolaire Erasmus +** avec 3 partenaires européens.

Dans le cadre du projet « **Planet'Ecol'** » 2020-2023, sur le thème du « développement durable et de l'écocitoyenneté », les **12 derniers élèves de CM2** et **3 enseignants** se sont rendus en Grèce, à **Delphes**, du 30 avril au 07 mai 2023. Ce fut une semaine extraordinaire, riche de nombreuses rencontres et d'expériences fantastiques.

Le projet « Planet'Ecol » sera clôturé le 31 août prochain mais l'école bénéficie toujours d'une **Accréditation ERASMUS jusqu'en 2027**. Dans ce cadre-là, notre école a obtenu pour l'année scolaire prochaine une subvention de **17 294 euros** afin d'organiser des mobilités pour **35 élèves de CM2 et 9 adultes**. Nous sommes en train de travailler avec nos actuels partenaires de Sicile, des Canaries et de Grèce ainsi qu'avec d'autres partenaires (Saragosse, Murcie...) pour organiser ces mobilités. Pour rappel, cette accréditation porte sur la double thématique du **Développement Durable** et du **Patrimoine culturel européen**.

-Du 22 au 26 mai, nous avons reçu **2 enseignantes de l'Ecole d'Olite** (Navarre) qui sont venues découvrir le système éducatif français primaire, dans le cadre d'une formation Erasmus de « **Job shadowing** » (observation de situations de classes).

-Nous allons aussi continuer de **faire vivre le bilinguisme français-basque** par le biais d'échanges dans le cadre du **jumelage** avec **l'école Erreniega de Zizur Mayor** dans la banlieue de Pampelune (Navarre). La première rencontre a eu lieu le 25 mai dernier à Zizur avec l'ensemble de nos élèves bilingues du CE1 au CM2.

-Nous avons fait une demande d'un **Assistant de langue anglaise** qui interviendra dans notre école d'octobre 2023 à avril 2024. Cette demande a été acceptée et nous attendons son contact.

-Enfin, pour mettre en valeur et honorer les écoles et les établissements qui mettent en œuvre des **projets européens** et qui ont une forte volonté d'**internationalisation**, le Ministère de l'Education Nationale a remis à notre école ainsi qu'à d'autres écoles, collèges et lycées, le **prix EUROSCOL 2023** lors d'un séminaire organisé à Paris le 30 mai dernier.

8. Sorties scolaires et spectacles réalisés :

Sorties scolaires :

-Le 25 mai, les **47 élèves bilingues du CE1 au CM2** ont été reçus par leurs homologues de **l'école Erreniega de Zizur Mayor** dans le cadre de notre jumelage. L'accueil fut très chaleureux, il y a eu de nombreux échanges avec les camarades navarrais, danses et chants, jeux de présentation, jeux traditionnels sportifs en mélangeant les enfants, et enfin pique-nique sur la place du village. L'année prochaine, les enfants de Zizur seront reçus à Mouguerre. Cette école est une école immersive où les élèves reçoivent un enseignement en basque 100 % du temps jusqu'en CE1.

-Le 09 juin dernier, les **40 élèves de CM2** ont réalisé une **sortie vélo** jusqu'à la Barre, depuis le restaurant « chez Jacky » par la piste cyclable, 25 km aller-retour dans le cadre de l'opération « **Le P'tit Tour à vélo** » organisée par l'USEP 64. Les enseignants remercient les parents accompagnateurs agréés qui ont permis la réalisation de cette sortie en totale sécurité. Les élèves ont aussi validé à cette occasion leur brevet du « **Savoir Rouler A Vélo** ».

-Le 15 juin, les élèves de la classe de **PS MS bilingues** sont partis en sortie à **Hagetaubin** découvrir une magnifique ferme pédagogique : la « **Pêcherie d'Aurit** », grand parc animalier composé d'une cinquantaine d'espèces et de 800 animaux. La forêt offre aussi de nombreux sentiers pédestres. Les découvertes des espèces, riches et nombreuses, ont captivé les enfants. Le site compte également un étang de pêche où vivent des truites et des poissons blancs.

-Les 19 et 20 juin, **2 classes de maternelles unilingues** ont visité la **caserne des pompiers du BAB**, avec découverte du camion, de la lance à eau et de la grande échelle.

-Le 27 juin, **ces 2 mêmes classes** ont participé à des ateliers horticoles au **Jardin Fleuri d'Anglet** (Serres Mendiburu) pour découvrir le métier d'horticulteur et visiter les serres.

-Les 19 et 20 juin, **les élèves de CP, GS-CP, CE1 et CE2** ont participé à une **rencontre pelote inter-écoles**, organisée par l'intervenant Iban Hiriart-Urruty de la Fédération Française de Pelote au Mur à gauche d'Elizaberry.

-Le 23 juin, les **133 élèves de CP-CE1-CE2 et CM1** ont réalisé une **sortie au Baigura** à Hélette, qui s'est très bien passée, en lien avec le projet de l'association Hope Team East.

-Le 27 juin, les élèves de **PS-GS Bilingues** sont allés pique-niquer à **la Croix de Mouguerre** (*la sortie au Parc Izadia d'Anglet prévue initialement ayant été annulée pour cause d'orage, sans date de report possible*).

-Le 06 juillet au matin sera organisé par l'intervenante EPS le **cross inter-écoles de Mouguerre**, entre la Mairie et l'Agorespace pour tous **les élèves du CP au CM2** des 3 écoles publiques. Les parents pourront y assister et encourager les enfants !

Spectacles:

-Le 18 mars, les **élèves de Maternelle** ont présenté une **production de chants et de danses** à l'occasion du traditionnel loto à la Salle Haitz Ondoan, dirigés par l'intervenante Magali Marcel.

-Les 27 et 30 mars, **les élèves des 3 cycles** ont assisté à **2 spectacles musicaux** organisés par les « Jeunesse Musicales de France » au Théâtre municipal de Biarritz et à la Salle de l'Apollo du Boucau : « Tourne-Sol » et « Petits Contes orientaux ».

-Les 11, 15 et 16 mai, les **élèves des 3 cycles** ont visionné le dernier film des programmes « **Maternelle et Cinéma** » et « **Ecole et cinéma** » au cinéma l'Atalante de Bayonne : « Bonjour le monde » (Maternelle) et « La vallée des loups » (Cycles 2 et 3).

-Le 20 mai, les **élèves de Cycle 3** ont participé au **choeur de 300 enfants** accompagnés par un orchestre professionnel à la Salle Lauga de Bayonne, dans le cadre du projet « **Jazz in School** ».

-Le 02 juin, les **élèves de Cycle 2** ont réalisé un **concert de « chant choral »** à la Salle Haitz Ondoan, dirigés par l'intervenante Fanny Lehmann.

9. Bilan de la fête scolaire et du loto :

Mme Amaia Kersten et Mme Laure Diaz, présidente et secrétaire de l'Association des Parents d'Elèves APE, nous présentent le bilan du **loto** (18 mars) et de la **fête scolaire** (23 juin).

Ce fut une très bonne année pour une première du nouveau Bureau 2022-2023 ! L'équipe est très dynamique et motivée, mais on note quand même un petit manque de parents au moment de l'organisation et de l'installation de ces 2 manifestations. A l'avenir, on transmettra un message aux parents informant de la possibilité d'apporter leur aide lors des événements, accompagné d'un tableau d'inscription en ligne avec des créneaux d'une heure par exemple.

Aussi, lors des **réunions de rentrée par classe**, un membre de l'APE présentera brièvement les actions de l'Association. En outre, un **petit flyer** sera inséré dans la pochette administrative de rentrée qui présentera aussi l'action et l'usage des fonds collectés pour l'école, accompagné d'un bulletin d'adhésion.

Le bilan financier : **14 000 euros de bénéfice** cette année pour les futures actions pédagogiques de l'école.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents bénévoles de l'APE pour tout le travail accompli et leur fort engagement au sein de l'école. Cela traduit aussi une dynamique d'école très satisfaisante.

Questions diverses :

Est-il possible que les élèves de Maternelle puissent prendre une collation le matin, notamment ceux qui arrivent tôt le matin à l'accueil périscolaire ?

Des enfants arrivent tôt le matin à l'accueil périscolaire. Les élèves d'élémentaire à partir du CM1 mangent au deuxième service. Depuis le plan nutrition contre l'obésité, la collation en maternelle a été supprimée. La récréation tardive (11h15) ne le permet pas non plus. Il existe peut-être la possibilité

que les enfants prennent la collation juste avant l'entrée en classe, à 8h15. Les élèves ont faim juste avant midi, mais ils n'expriment pas particulièrement leur faim.

L'immersion en maternelle en basque est-elle envisagée à court ou moyen terme ?

Non, dit M. le Maire, car nous n'avons pas les locaux suffisants.

Si cela était envisagé, une réflexion devrait être faite au niveau de l'ensemble de la communauté éducative. Un questionnaire auprès des futurs parents de PS ainsi que des transformations de postes de français en basque, lors d'un départ à la retraite par exemple, seraient aussi à prévoir. Les avantages sont certains quant au niveau des élèves en langue basque.

Cette problématique n'a pas encore été discutée en Conseil Municipal. Les élèves bilingues d'Elizaberrri et du Port viennent déjà à l'école du Bourg. Quand le nouveau groupe scolaire sera terminé, une réflexion pourra être menée à ce sujet. L'objectif est de le terminer d'ici trois ans. On attend aussi le retour d'expérience des écoles dans lesquelles l'immersion est mise en place (Urcuit, St-Pierre-d'Irube).

Les inscriptions en section bilingue sont très fluctuantes d'une année sur l'autre. Cela n'aide pas à construire un projet sur du long terme.

Mme Barbier fait remarquer que c'est justement lorsque les parents ne parlent pas basque que les résultats de l'immersion sont très bénéfiques.

Le bilinguisme est déjà un projet éducatif fort. Il faudrait choisir entre le bilinguisme ou l'immersif, cette décision pourrait aussi inquiéter certains parents.

Informations diverses :

- Les **Livrets de compétences du Second Semestre** par la plateforme Educartable seront transmis aux familles des élèves d'Elémentaire le jeudi 6 juin (merci d'en enregistrer une copie au format PDF)
- Les **carnets de suivi des apprentissages** seront transmis aux familles des élèves de Maternelle le vendredi 30 juin.
- La **visite de l'école pour les nouveaux parents** aura lieu le **mercredi 30 août 2023 à 18h00**
- La **rentrée scolaire pour l'ensemble des élèves** aura lieu **lundi 04 septembre 2023 à 08h30**

N'ayant plus aucune question, la séance est levée à 20h38.

Le Directeur,

Les secrétaires de séance,

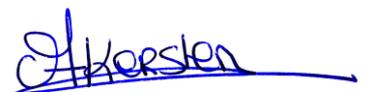


Ecole Publique du Bourg
303,av. de la Croix de Mouguerre
64990 MOUGUERRE
Tél. 05 59 31 83 86
mouguerrebourog@gmail.com

Laurent CARRERE-GEE



Chloé DUPUIS



Amaia KERSTEN